

CREIL MAINTENANT!

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE CREIL

N° 32 / FÉVRIER > MARS 2015



CREIL CHANGE
Gare Cœur d'Agglo

ENFANCE
Cérémonies
républicaines



C'est maintenant!
www.creil.fr

LA VILLE
Creil
OISEPICARDIE

C'ÉTAIT
EN
JANVIER
2015

Cérémonie des Vœux du Maire Mobilisation Je suis Charlie



Jean-Claude Villemain adresse ses vœux,
8 janvier 2015 à la Faïencerie-Théâtre



750 personnes étaient présentes lors de la cérémonie
des vœux, 8 janvier 2015 à la Faïencerie-Théâtre



Message de soutien sur la Faïencerie-Théâtre



Discours du Maire, 8 janvier 2015 à la Faïencerie-Théâtre



« Vivre ensemble avec notre diversité »

Madame, Monsieur,

Jamais depuis les grandes guerres passées notre pays n'avait connu pareille situation. Jamais plus le peuple français, celui qui symbolise dans le monde entier, la révolution, les lumières et les droits de l'Homme, n'avait été pris pour cible avec autant de violence et de fanatisme. Jusqu'à ce 7 janvier ...

Au-delà de l'adhésion ou non à l'expression d'un magazine, c'est la liberté d'expression elle-même, d'une part qui a été ébranlée et c'est, plus largement encore, notre société qui a été la cible d'une volonté manifeste de quelques-uns de la faire disparaître de la manière la plus primaire et la plus brutale.

Il serait trop facile de réduire les auteurs de ces actes barbares à des jeunes perdus, des cas isolés, auxquels il n'y aurait aucune solution.

Toujours, ces trajectoires à l'issue dramatique et meurtrière, résultent d'un échec. Toujours, elles rassembleront plus contre elles et uniront davantage les Français. Le devoir de la collectivité et à notre niveau de la commune, c'est de veiller et d'agir pour que vivent nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, qu'elles ne soient pas que de belles paroles, qu'elles soient une réalité concrète et notamment pour les plus jeunes.

Ne laisser personne tomber dans ce repli sur soi, cette voie sans issue, ce n'est rien de moins qu'un avenir qu'il faut offrir à chacun. Sans avenir, sans espoir, c'est une porte ouverte sur l'inconnu et le naufrage pour eux, pour nous.

Notre force c'est celle du dialogue. Elle est la seule qui puisse s'opposer aux clivages et à la haine.

À Creil, ville jeune et où nous vivons ensemble avec notre diversité, nous pouvons en témoigner : la richesse vient de la différence.

Fiers d'être Creillois !

Jean-Claude Villemain
Maire de Creil
Président de la Communauté
de l'Agglomération Creilloise

L'événement	4
Infos pratiques	5
Creil change	6
Economie	10
Le Grand Creil	11
Citoyenneté	12
Enfance	13
Culture	14
Solidarité	16
Associations	17
Sport	18
Jeunesse	19
Rencontre	20
Histoire	21
Expression politique	22
Permanences	23

TÉLÉCHARGEMENT

Magazine téléchargeable en PDF sur www.creil.fr

ACTUALITÉS

Abonnement par mail ou SMS : www.creil.fr/newsletter

FACEBOOK

Suivez Creil sur Facebook : www.creil.fr/facebook

CREIL MAINTENANT!

Magazine d'information de la Ville de Creil
Hôtel de Ville - Place F. Mitterrand
BP 76 60109 Creil Cedex
Tél. : 03 44 29 50 00 - www.creil.fr

Directeur de la publication

Jean-Claude Villemain

Rédacteur en chef

Laurence Castera

Rédaction et mise en page

Direction Communication

Services municipaux

Photographies

Direction Communication

Conception

Pierre Clavier

Réalisation - impression

Imprimerie RAS (16 500 exemplaires)



Papier recyclé norme
PEFC (Papier Ecologique
Fabrication Contrôlée)

> JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Des femmes qui osent

Devenue une célébration mondiale, la Journée Internationale des femmes est un incontournable de la lutte pour l'égalité homme-femme.



Le **samedi 7 mars** prochain à Creil, les femmes seront à l'honneur. La **Maison de la Ville** organise une **conférence autour «Des femmes qui osent»**, en partenariat avec l'association Femmes de Liberté. Des femmes entrepreneurs, des responsables associatives, des principales de collège,... viendront témoigner de leurs engagements.

PROJECTION

Le 7 mars, la Médiathèque Antoine Chanut propose :

- La **projection des films «Woman are Heroes» à 14h** et **«Louise Wimmer» à 15h30**, racontant la vie de femmes courageuses ;

- Une **lecture-spectacle «Les lettres de Toussainte» à 17h30**, sur l'histoire d'une jeune femme pendant la Grande Guerre.

i **Maison de la Ville**
34, place Saint-Médard
03 44 29 52 38
citoyennete@mairie-creil.fr

i **Médiathèque Antoine Chanut**
Espace culturel La Faïencerie
Allée Nelson
03 44 25 25 80
mediatheque@mairie-creil.fr

> TABLE RONDE

Laïcité et fondements de la République en débat

Suite aux événements nationaux du mois de janvier, différentes manifestations ont eu lieu sur Creil (minute de silence, bêche sur la Faïencerie-Théâtre, regroupements solidaires avec la présence des élus municipaux devant la Gare,...).

En partenariat avec l'association Femmes de liberté, la municipalité a décidé de lancer le programme intitulé «Pour que vive la République».

Dans ce cadre, plusieurs conférences-débats sont déjà fixés et notamment :

- **Mardi 10 mars 2015 à la Faïencerie-Théâtre de Creil**
Un débat interactif avec un invité d'honneur : **Malek Chebel, anthropologue et philosophe** qui viendra échanger avec des jeunes Creillois autour des notions de république et laïcité.

- **Exposition «De la tolérance à la laïcité»**, à la Maison de la Ville à compter du 10 mars.

i **Maison de la Ville**
03 44 29 52 38
citoyennete@mairie-creil.fr

> COMMUNICATION

L'équipe municipale se mobilise à travers un message fort

Chaque mois, la Ville de Creil diffuse une campagne d'affichage sur les panneaux implantés en ville.

Le message qu'elle souhaite faire passer pour le mois de février s'inscrit dans le contexte de l'actualité nationale des attentats perpétrés début janvier, et dans la continuité des messages adressés aux Creillois lors de la Cérémonie des Vœux du Maire, le 8 janvier dernier.

C'est une réflexion autour de ces valeurs qui a fait naître ce message fort : «Creil, unis pour vivre la différence».

Le Maire a souhaité illustrer ce message de rassemblement avec les visages d'une équipe municipale jeune et multiculturelle.



> ÉTAT CIVIL

Les chiffres 2014 et le palmarès des prénoms



L'an dernier, le Service de l'état civil a comptabilisé 1575 naissances, 137 mariages et 477 décès.

Les naissances

1575 naissances ont été enregistrées par la Ville dont 801 garçons et 774 filles.

Parmi ces naissances, les 10 prénoms qui ont le vent en poupe sont :

- pour les garçons : Mohamed, Ibrahim, Adam, Ismaël, Nolan
- pour les filles : Lina, Assia, Maryam, Sarah, Inès

Les mariages

137 mariages ont été célébrés en 2014 à Creil.

Les décès

477 actes de décès ont été enregistrés dont une proportion de 274 hommes et de 203 femmes.

CHIFFRE CLÉ

34 318 habitants

Population
au 1^{er} janvier 2015

(Source : INSEE)

i Service État civil
03 44 29 50 35

INFO : RECENSEMENT 2015

Du 15 janvier au 21 février, un agent recenseur recruté par la Ville se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Vous avez la possibilité de remplir le questionnaire soit en ligne via le site : le-recensement-et-moi.fr, soit avec le formulaire papier remis par l'agent.

Le recensement permet de déterminer la population de notre commune, effectuez un geste citoyen!

i Mairie de quartier Rouher Place de l'église
03 44 24 00 97 / mairie.annexe.rouher@mairie-creil.fr

> BUS

Nouvel arrêt rue Léon Blum

Depuis le 15 janvier 2015, le STAC (Service de Transport de l'Agglomération Creilloise) a mis en place un nouvel arrêt «Léon Blum» pour les lignes de A et C, dans la rue Léon Blum à Creil.



i STAC
03 44 66 89 89
www.creilbus.fr

> RÈGLEMENT MUNICIPAL DE VOIRIE

Hausse des amendes

Depuis le 1^{er} janvier dernier, certains montants d'amendes ont été revus à la hausse et s'élèveront à :

- 250 euros en cas de présence de conteneurs sur le domaine public en dehors des jours et horaires de présentation (amende applicable en cas non-respect du règlement municipal de voirie – titre V – salubrité publique) ;
- 250 euros pour les déjections canines présentes sur la voie publique ;
- 300 euros pour les cas de mécanique sauvage constatés sur le domaine public.

i Direction des Services Techniques
03 44 29 51 12

VOTRE VILLE

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra : le **lundi 16 février à 19h** dans la salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville.
La séance est ouverte au public.



TÉLÉCHARGEMENT

L'ordre du jour est téléchargeable sur www.creil.fr rubrique **Votre Ville / Votre mairie / Conseil municipal / Calendrier**

Hôtel de Ville

Place François Mitterrand BP 76 60109 Creil cedex
Tél : 03 44 29 50 00 / Fax : 03 44 29 50 02
info@creil.fr / www.creil.fr

Lundi de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et samedi de 9h à 11h30

Mairie de quartier Rouher

16, place de l'Église
Tél : 03 44 24 00 97 / Fax : 03 44 28 20 89

Mairie de quartier du Moulin

10, passage Jean Goujon
Tél : 03 44 25 24 06 / Fax : 03 44 28 20 85

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

80, rue Victor Hugo
Tél : 03 44 62 70 00 / ccas@mairie-creil.fr
Lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

> PROJET

Gare Cœur d'Agglo : le pôle urbain du futur est sur les rails

Saisir l'opportunité de l'arrivée du TGV et du TER Picardie - Roissy en 2020 pour transformer le quartier de la gare de Creil et créer un véritable pôle urbain dynamique et attractif, c'est l'audacieux projet «Gare Cœur d'Agglo».



Imaginez un quartier de la gare totalement métamorphosé. Un quartier repensé avec de nouveaux commerces, des services, des crèches, des écoles, des rues piétonnes, des lieux de promenade verdoyants, de nouveaux logements, un centre d'affaires ou encore une résidence d'artistes. Cette vision futuriste du grand creillois a été imaginée avec un cabinet d'architectes urbanistes, l'Agence Nicolas Michelin et Associés. Un plan-guide a été réalisé pour concevoir l'esprit général du projet «Gare Cœur d'Agglo».

Un accélérateur de développement économique

Ambitieux, symboliquement fort et d'envergure nationale, le projet doit changer radicalement l'image du bassin creillois et se révéler comme un accélérateur de développement urbain et économique. La volonté des élus de l'agglomération est de profiter au maximum de l'arrivée de la ligne TGV-TER Picardie - Roissy en 2020 pour réaliser un programme global de rénovation urbaine dont la gare de Creil sera la pièce maîtresse.

270 hectares à réinventer

Concrètement, ce projet couvre le site de la gare et les quartiers qui l'entourent. Un vaste territoire avec la gare mais aussi ses friches industrielles chargées d'histoire et ses berges de l'Oise peu mises en valeur.

image non contractuelle



UNE GARE AVEC DEUX ENTRÉES

Avec ses 20 000 voyageurs par jour, la gare de Creil est la plus importante de Picardie. Le projet prévoit deux entrées au Nord et au Sud qui seraient reliées par une passerelle aérienne longue de 180 mètres.

D'où viennent les voyageurs ?

Actuellement, on ignore tout ou presque des milliers de personnes qui viennent stationner en cœur d'agglomération. Pour le savoir une étude sera lancée. Les résultats permettront de mieux cerner la problématique des parkings.

UN CŒUR DE VILLE PLUS ACCESSIBLE AUX PIÉTONS

Les architectes urbanistes proposent de favoriser les allées piétonnes. Il n'est pas question pour autant de chasser définitivement la voiture mais de proposer des solutions alternatives permettant une circulation apaisée et limitée.

CRÉER DES CONTINUITÉS VÉGÉTALES

Les architectes décrivent une ville paysage qui privilégie le cadre de vie et la nature. Ils proposent d'assurer un lien avec les coteaux de l'Oise en créant des continuités végétales ouvertes aux piétons et vélos.

CONSTRUIRE DES LOGEMENTS DE QUALITÉ

L'arrivée du TGV et du TER va entraîner l'arrivée de nouveaux habitants souhaitant être plus proches de



> Une question à ...

Nuh Atakaya

Conseiller municipal délégué Cœur d'agglomération



Le projet «Gare Cœur d'Agglo» est l'un des grands projets du mandat. Quelles seront les grandes lignes de celui-ci ? Quels changements les Creillois pourront-ils constater ?

Ce projet est un véritable enjeu pour Creil et l'ensemble de son agglomération. A l'aube de l'arrivée du TGV et du TER Picardie-Roissy, il est important de rendre plus accessible l'accès à la gare et de rendre le quartier dynamique et attractif. De plus, ce sont plus de 270 hectares de terrain qui seront réaménagés et transformés pour répondre aux différents objectifs du projet. Enfin, l'arrivée de nouvelles dessertes ferroviaires, va également entraîner un afflux important d'entreprises et l'arrivée de nouveaux habitants qui viendront s'installer dans l'agglomération.

leur travail. La construction de logements sera donc nécessaire, 2000 sont envisagés.

DE NOUVEAUX COMMERCES ET DES ENTREPRISES

Le projet Gare Cœur d'Agglo doit se traduire par un nouvel élan économique qui va générer de nouveaux besoins. Avec un accès direct au réseau grande vitesse et à l'aéroport de Roissy, le bassin creillois va posséder également de sérieux atouts pour attirer de nouvelles entreprises.



i Communauté de l'Agglomération Creilloise
03 44 64 74 74
contact@agglocreilloise.fr

OUVERTURE DE LA CONCERTATION

Afin de recueillir les avis des habitants, la Communauté de l'Agglomération Creilloise lance en partenariat avec les villes de Creil, Nogent, Montataire et Villers-Saint-Paul une vaste opération de concertation concernant le projet et ses avancées actuelles.

À partir du lundi 23 février 2015, tous les habitants pourront consulter le document de référence.

À Creil :

La consultation du dossier et des registres est possible à la **Maison de la Ville** et à l'**Hôtel de Ville**, et une **exposition aura lieu du 23 février au 30 mai 2015 à la Maison de la Ville**.

Une page sur le site Internet de la Ville est dédiée à la concertation.

Le Président de la CAC animera une réunion publique de lancement le **lundi 23 février 2015 à la CAC à 20h**. Chaque ville organisera ensuite sur au moins trois mois une consultation ouverte à toute la population.

La Ville de Creil vous accueille lors d'une réunion publique, le **jeudi 12 mars à 18h30 à la Maison de la Ville**.

Pourquoi y participer ?

- Obtenir des informations sur les projets du quartier
- Découvrir les enjeux présents et futurs
- Faire évoluer un projet commun, l'enrichir et l'adapter

i Maison de la Ville
03 44 29 52 38
citoyennete@mairie-creil.fr

> TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Les services de Ville de Creil travaillent ensemble pour garantir la tranquillité publique en faisant respecter des lois et règlements. C'est le gage du bien vivre ensemble.

Une intervention s'est déroulée le 23 janvier dans les quartiers Léo Lagrange et Gérard de Nerval en présence du Service propreté, de la Police municipale et du Service de la Régie du Domaine public. L'objectif était de verbaliser les individus qui ne respectent pas :

- le code de la route : stationnement anarchique ;
- la propreté des rues et trottoirs ;
- l'occupation du domaine public ;
- le voisinage avec des nuisances sonores (arrêté préfectoral de l'Oise du 15 novembre 1999).

Ces opérations « Tranquillité Publique » seront renouvelées très régulièrement sur l'ensemble du territoire de Creil.

i Direction des Affaires juridiques et Tranquillité publique
03 44 29 50 77

> SÉCURITÉ

Un ralentisseur rue de la Rainette

Afin d'améliorer la sécurité de notre Ville, un plateau de sécurité surélevé a été aménagé à l'intersection des rues de la Rainette, de la Maternité et de la rue Aristide Briand.

Ce projet vient compléter les travaux d'aménagement et de requalification réalisés dans ce secteur dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine du quartier Rouher.

i Direction des Services Techniques
03 44 29 51 04

La rue Léon Blum a fait peau neuve !



La Communauté de l'Agglomération Creilloise, en collaboration avec les Services techniques de la Ville de Creil, ont entrepris de lourds travaux sur la rue Léon Blum : la création d'arrêts de bus dans les deux sens, la création de plateaux surélevés, le basculement de la voie bus centrale sur le côté droit, la réfection complète du tapis d'enrobé et l'apparition d'une piste cyclable dans le sens descendant.

i Communauté de l'Agglomération Creilloise
03 44 64 74 74 - contact@agglocreilloise.fr

> STATIONNEMENT

Un parking de plus dans le quartier Voltaire



Les riverains du quartier Voltaire peuvent désormais stationner sur le parking de la rue Etienne Dolet. Après des travaux d'aménagement, celui-ci peut contenir une quarantaine de places et il est ouvert aux habitants du quartier sous forme de location.

Le tarif des emplacements, déterminé par délibération du Conseil municipal est de 15 euros par mois (tarif révisable annuellement).

Si vous habitez dans les rues Etienne Dolet, Henry Barluet,

Victor Hugo, Voltaire et Henry Protat et vous souhaitez bénéficier d'une place de parking, vous pouvez effectuer votre demande par courrier auprès des Services Techniques de la Ville. Votre autorisation de stationner sera matérialisée sous la forme d'un macaron numéroté, et un badge vous sera attribué pour l'ouverture du portail.

i Direction des Services Techniques
03 44 29 51 04

> COPROPRIÉTÉ

La Roseraie : signature d'une convention

Signée entre la Communauté d'Agglomération Creilloise (CAC) et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) le 29 juillet 2014, cette convention porte sur un dispositif récent: le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété (POPAC).

Il concerne exclusivement la copropriété de La Roseraie, comprenant environ 999 logements.

Son objectif est de proposer **une veille et un accompagnement opérationnel** permettant de remédier aux difficultés rencontrées par les copropriétaires.

Cette convention est constituée de sept volets d'actions proposés pour une durée de trois ans.

L'ANAH finance le programme au titre de chaque tranche annuelle, au taux maximal de subvention de 50 %.

> TRAVAUX

Amélioration du cadre de vie

ILE SAINT-MAURICE



L'aménagement du site est en bonne voie. Le renforcement et l'enrochement des berges est actuellement en cours, comme la préparation des sols en vue de l'aménagement des espaces sportifs et des allées. La fin prévisionnelle de la première phase des travaux est prévue au mois de mai 2015.

LE LOCAL MARTINIQUE



Le projet consiste en la réhabilitation d'une maison en un lieu fédérateur sur le quartier Rouher. Il accueillera des services de

la Ville, des associations et habitants pour des rencontres, réunions, débats, à vocation intergénérationnelle.

Le terrain se situe à flanc de coteau le long de la rue de la Rainette. Depuis juillet 2014, les travaux portent notamment sur la réalisation de trois bureaux, la création en rez-de-chaussée d'une salle de réunion et d'un bureau, la mise en place de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite. Une ouverture extérieure par une terrasse sur le jardin est en cours.

La fin des travaux est prévue pour le mois de mars 2015.

LE SECTEUR MARTINIQUE

Les opérations de réaménagement des espaces publics extérieurs se poursuivront à partir du mois de mars, et concerneront les rues de la Martinique et du Bosquet.

LE SECTEUR DUNANT

Sur ce secteur, des opérations de requalification et d'aménagement des espaces extérieurs se poursuivent.

Les travaux de la place Roosevelt reprennent mi-février pour s'achever fin mars 2015.

Ensuite, des travaux d'accompagnement des résidentialisations (rénovation urbaine aux abords immédiats des bâtiments pour créer des espaces plus conviviaux) seront réalisés rue Léo Lagrange et rue Paul Valéry d'avril à juin.

LE CENTRE SOCIAL GEORGES BRASSENS



La reconstruction du centre social Georges Brassens disposant d'une halte-garderie et deux salles polyvalentes est presque terminée.

Dans le vaste projet de renouvellement du quartier, le centre a été réaménagé avec une promenade piétonne, un accès aux places de stationnement, du mobilier urbain, plantations paysagères...

LE SECTEUR DES HAIES ET DE LA TRAVERSE BROSSOLETTE

Des aménagements localisés se poursuivent rue Lamartine. Le but est de favoriser les circulations piétonnes et cyclistes.

i Direction des Services Techniques
03 44 29 51 04

> POLITIQUE DE LA VILLE

La Ville engage des nouvelles actions grâce à une subvention de 1,3 millions d'euros

Effort de solidarité nationale envers les 120 communes dont la population est confrontée aux difficultés les plus importantes, la Dotation de Développement Urbain (DDU) aide les communes bénéficiaires à améliorer la qualité de leur équipement publics et l'offre de service rendu aux habitants de leurs quartiers prioritaires.

La Ville de Creil était éligible en 2014 et a été choisie par l'Etat pour bénéficier d'une enveloppe budgétaire de 1,3 millions d'euros qui permettra la mise en œuvre d'actions concrètes dans la vie quotidienne des creillois.

i Mission Politique de la ville et renouvellement urbain
03 44 29 50 19

> DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le parc Alata continue sa croissance



Depuis sa création dans les années 90, le parc Alata situé sur les communes de Creil et Verneuil-en-Halatte, est devenu un acteur économique majeur du bassin creillois. Serge Hannon, Directeur du Syndicat du Parc technologique Alata revient sur la réussite et les évolutions de ce parc.

Le parc Alata rassemble une quarantaine d'entreprises implantées aux côtés de l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS). La base du projet était de développer sur une partie du territoire, un parc à vocation technologique et le dynamiser en s'appuyant sur cet Institut et ses 300 chercheurs. «Après

plusieurs années sans aucune implantation, les Maires de Creil et de Verneuil-en-Halatte ont souhaité revoir son positionnement et l'ouvrir aux entreprises. Le grand est arrivé. Cela a été une véritable locomotive pour le développement du parc», se souvient Serge Hannon.

UNE CLAIRIÈRE D'ENTREPRISES EN LISIÈRE DE FORÊT

Depuis 1998, le parc a vu s'implanter plusieurs entreprises apportant de nombreux emplois (plus de 1500) dans un cadre de travail naturel et valorisant, bordé par la forêt d'Halatte. Sur des surfaces de terrains modulables, le parc accueille chaque année de nouvelles arrivées. Entre les projets concrétisés et ceux qui vont l'être, le parc

en a enregistré pas moins de sept arrivées en 2014 (Edyfis, Nicodeme, Cetif, Erma Flux, etc...).

«Les domaines représentés sont variés : des professions libérales, la mécanique, au bâtiment et l'hygiène, et les entreprises à taille humaine (PMI/PME). Cela favorise la préservation de l'avenir du parc», souligne Serge Hannon.

DE NOUVELLES IMPLANTATIONS ET UNE EXTENSION

Alata continue sa croissance. En 2015, un restaurant inter-entreprises va voir le jour, ainsi qu'un cabinet médical regroupant huit spécialités différentes. Des arrêts de bus du côté de Creil vont également être aménagés afin de favoriser l'accès au parc.

« Un terrain de 591m² a été récemment signé pour la commune de Creil. Sanibat 60, entreprise spécialisée dans la plomberie et le chauffage va nous rejoindre », précise Serge Hannon.

Pour continuer à répondre à la demande des chefs d'entreprises, l'extension de la zone est prévue sur les deux communes.

i **Syndicat du Parc technologique Alata**
14, rue de Bergoïde - Verneuil-en-Halatte
03 44 25 46 56 / parcalata@neuf.fr

> COMMERCE ÉQUITABLE

Le marché éco-citoyen revient en 2015

Tous les deuxièmes jeudis de chaque mois, le marché éco-citoyen est présent sur la place Saint-Médard

Depuis 10 ans, l'association La Quinoa défend un commerce équitable, partout dans le monde.

Elle soutient les filières longues et développe les circuits courts. En choisissant

les filières longues équitables pour les aliments qui ne sont pas produits sous nos latitudes, ils soutiennent les producteurs du sud et contribuent, entre autres, à la préservation de la nature.

Tout près de chez nous aussi, des producteurs travaillent pour nous proposer des produits sains, cultivés dans le respect de l'envi-

ronnement. Sur le marché éco-citoyen, proposé par l'association et la Ville, vous pourrez rencontrer les producteurs et déguster des produits locaux.

i **Association La Quinoa**
57 Quai d'Amont
03 44 55 02 49
assolaquinoa@aol.com



RENDEZ-VOUS

MARCHÉ ÉCO-CITOYEN
Jeudi 12 février 2015
Jeudi 12 mars 2015

à partir de 17h30 sur la place Saint-Médard (dégustations possibles dans les stands)

> AMÉNAGEMENT

Le chantier du pont suspendu «La Passerelle Nelson Mandela» arrive en phase finale



Bientôt, la passerelle destinée à relier les quartiers de Creil pourra être empruntée par les creillois. Au cours du mois de janvier, la structure métallique a été solidarisée, le plancher de la rampe sur l'île Saint-Maurice et son escalier ont été réalisés.

La pose des garde-corps sera effectuée en février. L'éclairage, la réalisation des essais statiques et dynamiques, les finitions et les replis des installations de chantier achèveront les travaux de la société Bouygues.

L'inauguration de la Passerelle est prévue au mois de juin.

i Communauté de l'Agglomération Creilloise
03 44 64 74 74 - contact@agglocreilloise.fr

> ENTREPRISES >> RDV LES 28 ET 29 MARS 2015

Le Printemps de l'Industrie fête son 10^e anniversaire



Comme chaque année, les entreprises industrielles picardes ouvrent leurs portes pour découvrir les savoir-faire présents sur le territoire et susciter des vocations.

Cette rencontre entre les citoyens et les industries se fera sur trois semaines et quatre week-ends pendant lesquels le public pourra visiter de nombreuses entreprises.

En mars également la Semaine nationale de l'industrie, du 30 mars au 5 avril, permet de valoriser le secteur de l'industrie et de ses métiers auprès du grand public, plus particulièrement les jeunes et demandeurs d'emplois.

EXPOSITION

À cette occasion, la Maison de la Ville et la Maison du Tourisme de l'Agglomération Creilloise vous proposent des visites gratuites (sur réservation) :

«MADE IN 60»

Du 17 au 27 mars 2015 à la Maison de la Ville

L'exposition «Made in 60», vous fait pénétrer au cœur du patrimoine industriel et artisanal. Exposition du Conseil Général de l'Oise

LA MANUFACTURE DE LA FAÏENCERIE DE CREIL ET SES DÉBUTS INCERTAINS

Samedi 21 mars 2015 à 14h à la Faïencerie-Théâtre

Les premières tentatives d'installation d'une manufacture de poterie et d'une verrerie à Creil au bord de l'Oise remontent à la fin du 18^e siècle. Revivez le parcours incroyable de cette usine.

Durée : 1h30

i Maison du Tourisme de l'Agglomération Creilloise
03 44 64 75 65
maisondutourisme@agglocreilloise.fr

RALLYE EN VÉLO DU PRINTEMPS DE L'INDUSTRIE

Dimanche 5 avril 2015 à 9h, place Carnot

Au fil d'un parcours à vélo ponctué d'énigmes à résoudre, l'Association AU5V vous propose de découvrir le patrimoine industriel du bassin creillois.

Durée 3h / Parcours de 15 kms



i Maison de la Ville
03 44 29 52 38
citoyennete@mairie-creil.fr

> CONSEILS CITOYENS

Devenez membre !



Avec la nouvelle loi sur la Politique de la Ville du 24 février 2014, l'Etat a créé une nouvelle instance : les **Conseils citoyens**.

Les habitants, les acteurs locaux et les associations des quartiers prioritaires peuvent devenir des partenaires à part entière, associés à l'élaboration et à la mise en œuvre des contrats de ville.

Objectifs des Conseils citoyens :

Favoriser l'initiative citoyenne et participer à la construction du projet de territoire, pour :

- **S'exprimer** aux côtés des acteurs institutionnels ;
- **Agir** pour leur quartier ;
- **Faire des propositions** sur des sujets tels que la solidarité, la famille, l'habitat, l'emploi, l'éducation, etc.

Vous souhaitez vous impliquer dans votre quartier ?

La Ville de Creil fait **appel à candidature** par courrier motivé adressé à : Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - place François Mitterrand - BP 76 - 60109 CREIL CEDEX **avant le 3 mars 2015**.

Un tirage au sort aura lieu en salle du conseil municipal durant la première quinzaine de mars. Nombre de places ouvertes : 30 places pour le quartier des Cavées, 30 pour le quartier du Moulin et 40 pour le quartier Rouher.

i **Maison de la Ville** - 03 44 29 52 38
citoyennete@mairie-creil.fr

> GROUPE DE TRAVAIL

Pour renforcer la prévention de la délinquance

Les cellules d'appui local (CAL) renforcent leur rôle de déclinaison locale du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) avec des groupes de travail. Ils sont mis en place par la Ville en partenariat avec l'éducation nationale, les associations, acteurs locaux (PMI, parents d'élèves,...) sur des thématiques définies en fonction des besoins.

Deux thèmes de travail ont été retenus pour 2015 : la parentalité et la laïcité.

Groupe de travail sur la parentalité : vendredi 13 février à 9h30 à l'Hôtel de Ville – en présence de Monsieur le Maire, d'élus du Conseil municipal, de représentants de l'Education Nationale, parents d'élèves, associations et autres acteurs locaux.

i **Maison de la Ville**
03 44 29 52 38
citoyennete@mairie-creil.fr

BUDGET 2015

Les Creillois sont conviés aux réunions publiques «présentation budget de la Ville» :
- Mardi 24 février à 18h30 - Maison de la Ville - 34, place Saint Médard
- Jeudi 26 février à 18h30 - Centre des rencontres (salle 1) - 1, rue du Valois

> ÉLECTIONS >> RDV LES DIMANCHES 22 ET 29 MARS



DATES

Les prochaines élections départementales (ex-cantoniales) ont lieu les :

Dimanche 22 mars : 1^{er} tour

Dimanche 29 mars : 2^e tour

CE QUI CHANGE

Les conseillers généraux actuels sont remplacés par 42 conseillers départementaux élus dans les 21 nouveaux cantons issus du redécoupage.

Creil forme le 8^e canton de l'Oise avec à la commune de Verneuil-en-Halatte

CANDIDATS

Les candidats se présentent par binôme titulaire (un homme et une

femme) auquel on adjoint un binôme de suppléants à parité également.

OÙ VOTER À CREIL ?

Dans les 14 bureaux de vote.

Ils seront ouverts de 8h à 18h.

N'oubliez pas votre carte d'électeur qui vous sera demandée ainsi qu'une pièce d'identité pour voter.

Pour se rendre au bureau de vote, la Ville met en place une **navette gratuite** proposée aux personnes âgées et/ou aux personnes à mobilité réduite sur simple demande.

i **Service élections**
03 44 29 50 82



> CÉRÉMONIES

Pour rappeler les valeurs de la République française



La loi du 8 juillet 2013 instaure que les symboles de la République française soient installés, de manière visible, dans les écoles et établissements d'enseignement du second degré publics et privés.

À ce titre, des cérémonies citoyennes se tiennent dans chaque école maternelle et élémentaire en présence des élus du conseil municipal, des représentants du conseil d'école, des enfants, des enseignants et des parents.

Ce moment solennel rappelle les valeurs de la République française à tous les Creillois, au travers des symboles que sont les drapeaux et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

i Direction de la Communication et des Relations publiques
03 44 29 52 48 / communication@mairie-creil.fr

> RENTRÉE SCOLAIRE 2015 / 2016

Pensez à inscrire votre enfant dès maintenant !



Du 19 janvier au 15 mai 2015 se déroulent les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire. L'ensemble des dossiers sont disponibles à l'accueil de l'espace municipal Buhl, auprès des mairies annexes ou encore sur www.creil.fr. Les inscriptions concernent la rentrée scolaire, le périscolaire (accueils de loisirs, périscolaire matin et soir, TAP), la restauration et les dérogations.

i Direction de l'Enfance - espace Buhl - 36 rue Aristide Briand
03 44 29 52 00 / vie.scolaire@mairie-creil.fr

> SÉJOUR

Des vacances à la montagne



Depuis 1979, la Ville de Creil propose aux enfants de la commune, âgés de 8 à 15 ans un séjour d'hiver au centre de vacances Creil'Alpes, situé en Haute-Savoie.

Cette année, ce sont 32 enfants qui vont pouvoir s'initier aux activités de glisse dans un environnement privilégié. Le séjour se déroulera du samedi 28 février au samedi 7 mars 2015.

Creil'Alpes pour les écoles aussi

Le centre est également à la disposition des écoles primaires pour les classes de neige organisées sur le temps scolaire de janvier à mars. Il y aura 3 séjours aux Carroz d'Arâches pour les enfants de CM2 et CM1.

Une nouvelle cuisine aménagée

Des travaux de remise aux normes et de réhabilitation ont été réalisés fin 2014 afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

i Accueil de loisirs du Moulin
1 square Frédéric Chopin
03 44 25 29 43 / alsh.moulin@mairie-creil.fr

> LOISIRS

Les vacances d'hiver à Creil

Pour chaque période de vacances scolaires, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) accueillent vos enfants et leur permettent de découvrir une multitude d'activités.

Du lundi 23 février au vendredi 6 mars 2015, les structures de loisirs de la Ville seront ouvertes afin d'accueillir vos enfants. Les réservations auprès de nos structures ont déjà commencé. Toutes les réservations ou annulations de réservations doivent être signalées 48 heures à l'avance.

i Direction de l'Enfance
03 44 29 52 00 / vie.scolaire@mairie-creil.fr

> **ÉVÈNEMENT** >> RDV LES 28 ET 29 MARS 2015

Les Journées européennes des Métiers d'Art

Dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art, le musée Gallé-Juillet et la Clouterie Rivierre en partenariat avec la Maison du Tourisme de l'Agglomération Creilloise, organisent un week-end d'animations sur le thème du mobilier.

PROGRAMME :

Dans la salle des Gardes :

Samedi 28 mars (de 14h à 17h) et **dimanche 29 mars** (de 14h30 à 17h30) en continu :

- Démonstration d'artisans autour du mobilier ;
- Stand de présentation et exposition sur la Clouterie Rivierre ;
- Atelier tout public gratuit à partir des clous Rivierre.

Au musée Gallé-Juillet :

- Visites guidées (horaires habituels, gratuit dans la limite des places disponibles) ;
- **Dimanche 29 mars à 15h30 :**

Visite-conférence «Une histoire du mobilier : de la fabrication artisanale d'hier à la production industrielle d'aujourd'hui» * : animée par François Marfaing (Restaurateur de mobilier, Professeur).

Durée : 1h30

À la Clouterie Rivierre :

- **Samedi 28 mars**, le matin :

Visite découverte à 9h, 10h et 11h* ;

- **Dimanche 29 mars à 11h :**

Visite guidée «Architecture et mobilier industriel».

Durée : 1h30



Tarif : 9 € (6€12 ans) - réservation obligatoire au 03 65 96 00 66.

*Visites gratuites, réservation obligatoire auprès de la centrale du Printemps de l'Industrie, au 0 800 02 60 80.

i Maison du Tourisme de l'Agglomération Creilloise
03 44 64 75 65
maisondutourisme@agglocreilloise.fr

> **SUBVENTION**

La SACEM récompense la GAM

La SACEM, Société civile chargée de la perception et de la répartition des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique, a décidé d'apporter une contribution financière exceptionnelle à la Grange à Musique afin de souligner et de récompenser la richesse et la variété de sa programmation.

Une aide qui va ainsi contribuer au développement des pratiques artistiques et culturelles liées aux musiques actuelles sur le bassin creillois, à la structuration de cet équipement culturel et à son rayonnement tant au niveau régional que national.

La SACEM souligne ici la reconnaissance des créateurs musicaux par rapport au travail effectué par la Grange à Musique (labellisée Scène de Musiques Actuelles) dans le développement des musiques actuelles sur le territoire.

i Grange à Musique
03 44 72 21 40
gam@mairie-creil.fr
www.gam-creil.fr

> **MUSÉES** >> RDV LES 21 ET 22 MARS

Week-end Musées Télérama 2015



Le Musée Gallé-Juillet participe au Week-end Musées Télérama 2015 qui aura lieu le **week-end du 21 et 22 mars** prochain. Le pass Télérama sera disponible dans le numéro des 11 et 18 mars de l'hebdomadaire culturel. Il permet à quatre personnes de visiter gratuitement et avec un guide, la Maison de la Faïence à 15h ainsi que la Maison Gallé-Juillet sur présentation du coupon. Un livre des collections de faïences fines de Creil sera également offert au détenteur du pass. Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir en famille l'histoire de Creil et de sa faïence.

i Musée Gallé-Juillet
Place François Mitterrand
03 44 29 51 50
musee@mairie-creil.fr

> INSCRIPTIONS

Intégrer une 6^e «CHAM»



Depuis 2008 et dans le cadre d'un partenariat entre l'Education Nationale et la Ville de Creil, le collège Michelet propose une formation spécifique en chant.

En complémentarité de leur formation générale, ce sont des centaines d'élèves qui ont pu participer à ce dispositif de Classes à Horaires Aménagées Musique.

Les enfants actuellement inscrits en CM2, quelque soit le collège d'affectation du lieu d'habitation, peuvent **s'inscrire à partir du mois de mars jusqu'au 13 mai.**

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du Conservatoire, au collège Michelet ou sur www.creil.fr/c4.

i Conservatoire Municipal de Musique
1, allée du Musée
03 44 29 51 48
conservatoire@mairie-creil.fr
ou c4.cham@mairie-creil.fr

Nul besoin d'avoir déjà pratiqué la musique auparavant. Après étude du dossier, un test d'aptitude sera réalisé où le candidat interprètera une chanson de son choix.

LES RENDEZ-VOUS CULTURELS

La Confusionite, une pièce de théâtre «comique» pour aborder Alzheimer



Le 20 février, à la Maison Creilloise des Associations, se jouera une drôle de pièce. Colette Roumanoff et sa fille Valérie Roumanoff y présentent un spectacle sur Alzheimer dans le but de dédramatiser cette maladie.

À la suite de la représentation, une **rencontre-débat** est proposée aux spectateurs avec la participation de Colette Roumanoff.

Vendredi 20 février 2015 de 14h30 à 17h

Spectacle **gratuit sur réservation** auprès du Service Coordination de Santé du CCAS. Les bons de réservation sont à retirer à la Maison Creilloise des Associations ou à la Résidence pour personnes âgées Somasco – 14, rue Charles Somasco.

Renseignements : CCAS - Service de Coordination Santé
03 44 62 70 36 / djibril.faye@mairie-creil.fr

Concert de la Saint-Valentin

L'orchestre de chambre donnera son concert habituel d'hiver le **samedi 14 février 2015 à 18h** à la Faïencerie-Théâtre.

Renseignements : Conservatoire de Musique - 03 44 29 51 48

Berthe Fouchère, la rebelle



L'historienne, Colette Avrane, a tenté de reconstruire le chemin de cette militante reconnue et pourtant, effacée de la mémoire locale. Un livre, «Berthe Fouchère, la rebelle», vient de sortir aux éditions L'Harmattan. Une conférence autour du livre et de deux autres livres, «Des femmes plurielles» et «D'Algérie et de France», aura lieu le **mercredi 11 mars 2015 à 17h**, à la médiathèque Antoine Chanut.

Renseignements : Médiathèque Antoine Chanut 03 44 25 25 80

Exposition Vulcain 2



David Beck présente un élargissement du point de vue de sa première exposition. La pièce maîtresse est un marteau de plus de 50 kg.

Renseignements :
Espace Matisse
101-119, rue JB Carpeaux
03 44 24 09 19
espace.matisse@mairie-creil.fr

> SANTÉ

Contrat Local de Santé

Grace à une volonté politique forte, la Ville de Creil, par le biais d'un Atelier Santé Ville (ASV), s'est engagée depuis 2011, dans la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé.



Cette démarche ASV a abouti en 2013, à l'élaboration d'un plan avec 32 propositions d'actions issues des travaux de groupes de travail. Ces propositions sont la base de négociation des actions du Contrat Local de Santé (CLS) avec l'Agence Régionale de Santé Picardie.

La construction du Contrat Local de Santé

La construction du Contrat Local de Santé lancée entre 2013 et 2014 est passée par plusieurs étapes : définition des thématiques et actions du CLS, signature d'une charte de partenariat ville-ARS, tenue des groupes de travail thématiques avec les acteurs locaux, élaboration et validation des fiches d'actions.

Le CLS bénéficie déjà d'un financement de l'ARS Picardie, sur 13 actions, à hauteur de 109 074 euros dont quatre en faveur du CCAS de Creil pour un montant de 43 800 euros (soutien psychologique

à un public précaire, mise en place d'un conseil local de santé mentale, nutrition et activité physique adaptée comme moyen de prévention et d'éducation à la santé auprès d'un public vulnérable, construction un outil partagé permettant une meilleure observance des traitements médicamenteux).

Le 7 janvier dernier, le projet CLS en cours d'élaboration a été présenté aux membres du comité de pilotage pour validation avant la signature officielle qui est prévue au cours du 1er trimestre 2015.

C'est une belle opportunité pour la Ville, d'accompagner, de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire et de faire reconnaître son engagement en matière de prévention et de promotion de la santé au bénéfice de la population creilloise.

i CCAS - Service de Coordination Santé
03 44 62 70 36
ccas@mairie-creil.fr

> RENCONTRE

La maladie d'Alzheimer

Le vendredi 20 février 2015 de 14h30 à 17h à la Maison Creilloise des Associations (MCA), une rencontre-débat autour de : Colette Roumanoff, metteur en scène, Danièle Carlier, Maire-adjointe de la Ville de Creil et médecin gériatre, Docteur Florence Woerth Meyer, chef du pôle gériatrie du GHPSO et Marie-Françoise Verschuere, Présidente de l'association France Alzheimer Oise.

Un espace d'information autour de la maladie est également proposé dans le hall de la MCA en partenariat avec l'association France Alzheimer Oise

Réservation gratuite et retrait des bons à la MCA ou à la Résidence pour personnes âgées Somasco - 14, rue Charles Somasco.

i CCAS - Service de Coordination Santé
03 44 62 70 36 / djibril.faye@mairie-creil.fr

> SEJOURS

Seniors en vacances

Cette année, deux séjours de vacances sont proposés en pension complète destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans, retraitées ou sans activité professionnelle. Le premier séjour se déroulera du 6 au 13 juin à pont d'Alleyras dans le département de la Haute Loire et le 2^e séjour en septembre (destination à préciser). Plusieurs excursions et animations seront proposées sur place.

Les inscriptions se feront du 31 mars au 10 avril inclus au CCAS avec les justificatifs suivants (places limitées) :

- une pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile ;
- le dernier avis d'imposition.

i CCAS - Service de coordination et d'aide aux personnes âgées
03 44 62 70 01 / ccas@mairie-creil.fr

> EXPOSITION

Les Cavées, vous connaissez ?

Les résidents du Foyer L'Étincelle (Foyer d'Hébergement et de Vie pour personnes en situation de handicap) souhaitent contribuer à la vie de leur quartier, les Cavées. Ils proposent une exposition «Cavées vous à raconter ?» sur la vie du quartier d'hier à aujourd'hui.

Toute contribution : photos, films, lettres, cartes postales, témoignages, anecdotes...est la bienvenue !

L'inauguration de cette exposition se tiendra samedi 18 avril 2015 à 12h, autour d'un banquet de quartier.

i Foyer Étincelle
28 bis rue Philibert Borin - 03 44 25 42 17
vivrocavees@foyer-etincelle.fr / www.etincelle-asso.fr

> 25^e RALLYE AÏCHA DES GAZELLES DU MAROC

Creil soutient l'équipe Op Gaz'Elles

Du 20 mars au 4 avril prochain, Adeline et Jacqueline seront sur la route. Elles parrainent l'association creilloise CIMS qui lutte contre l'illettrisme. Creil Maintenant les a rencontrés.



Le Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc est devenu au fil des années une course mythique 100% féminine en hors-piste dans le désert marocain. Celle-ci se déroule sans vitesse, sans GPS, uniquement grâce à une navigation à l'ancienne. Ce Rallye est celui de la tolérance, de la solidarité, de la persévérance et du respect de l'environnement.

Un duo d'aventurières

Adeline et Jacqueline forment déjà une équipe au quotidien puisqu'elles travaillent ensemble depuis deux ans dans la même association.

L'une est originaire de Creil, l'autre de la région parisienne. Même si elles en avaient toujours rêvé, le plus compliqué

était de se lancer. « L'inscription s'est faite en juillet 2014 et depuis nous nous préparons à ce challenge. »

Une préparation à tous les niveaux

« Si le rallye ne demande pas une grosse préparation physique, il a quand même fallu se mettre au sport pour être en bonne condition physique ! », nous dit Adeline. Sur le bivouac, le réveil est à 4h du matin, le briefing à 5h et le départ à 6h. Les journées sont en moyenne de 10 à 12h, parfois non-stop.

Le 4X4 avec lequel elles vont concourir est leur troisième partenaire, il faut donc en prendre soin et le préparer.

« La préparation se fait aussi avec les proches. Ils nous soutiennent mais il faut aussi les rassurer. Ils suivront notre évolution grâce au système de localisation installé sur chaque véhicule. »

Le dépassement de soi

Avec cette course, elles veulent chercher leurs limites, le dépassement de soi. « Vivre ensemble pendant 12 jours continus peut être source de tensions mais nous savons

que l'on ne peut avancer l'une sans l'autre. ». Leur objectif est d'arriver classées mais ce ne serait qu'un bonus face au défi relevé et à l'aventure vécue.

La solidarité ne s'arrête pas aux portes du Rallye

Adeline et Jacqueline ont fait le choix de parrainer une association Creilloise CIMS (Centre Information Médiation Sociale). Cette association intervient dans l'alphabétisation et la lutte contre l'illettrisme et accompagne les Creillois dans leur quotidien. Un sujet qui leur tient à cœur. Pour les soutenir, Op Gaz'Elles a prévu de remettre à CIMS, un don de 10 ordinateurs.

La Ville de Creil compte parmi leurs 14 sponsors et est fière de les soutenir dans leur aventure.

i Association Op Gaz'Elles
opgazelles.canalblog.com

i Association CIMS
2, rue Denis Papin - CREIL
03 44 28 94 63

> RAID LA SAHARIENNE >> DU 17 AU 24 FÉVRIER 2015

Un raid et deux DECAT'Nenettes



Les femmes sont à l'honneur dans ce numéro de Creil Maintenant. Les DECAT'Nenettes Aurélie et Emilie participent au Raid La Saharienne.

La Saharienne est le 1^{er} raid féminin sportif et solidaire qui se déroule à Dahkla (ville jumelée avec Creil), dans le Sahara marocain. Épreuves de trail, vélo et course d'orientation, canoë et tir à l'arc attendent les deux coéquipières Aurélie et Emilie qui travaillent toutes les deux au Décathlon de Saint-Maximim, partenaire de la Ville sur différentes manifestations.

Une aventure sportive et humaine

L'équipe a choisi de soutenir l'association Avenir et Jeunesse de Creil qui œuvre pour l'amélioration du quotidien des jeunes creillois.

Une dotation financière pourra être attribuée à cette association si elle est tirée au sort à la fin de la course ou si l'équipe gagne.

Creil encourage les initiatives solidaires et le dynamisme local sportif.

Pour les soutenir dans leur aventure : likez leur page Facebook « Les DECAT'Nenettes ».

i Association Avenir et Jeunesse
07 87 00 30 71
www.aveniretjeunesse.fr

> COMPÉTITION >> DIMANCHE 15 FÉVRIER 2015 Les 16^e Critériums internationaux d'Ergomètre « Open de Picardie »



Organisés chaque année par l'Etoile Nautique de l'Oise Creil (ENO), ils se dérouleront le 15 février au gymnase Descartes de 9h à 17h.

Cette compétition d'aviron en intérieur attire pas moins de 400 athlètes valides et handi-valides sur de nombreuses distances. Des niveaux de pratique de tout âge se côtoieront entre jeunes espoirs et détenteurs de record du monde en indoor. L'ENO Creil a l'actuel record du monde du 10 000 mètres en catégorie mixte 30/39 ans.

i Etoile Nautique de l'Oise
03 44 24 65 60

> VACANCES Activités sportives gratuites pour les enfants

Durant les vacances de février, le service des sports propose des activités sportives (du lundi au vendredi) aux enfants nés entre 2008 et 1999. Sous forme de jeux traditionnels, de sports collectifs et individuels, ces activités ont lieu :

• **Gymnase Camus** (Quartier Rouher) et **Gymnase Descartes** (Quartier des Cavées) :

de 14h à 15h30 pour les enfants nés de 2008 à 2005,
de 15h30 à 17h pour les enfants nés de 2004 à 1999 ;

• **Gymnase Michelet** (Bas de Creil) :

de 14h à 17h pour les enfants nés de 2008 à 1999 ;

• **Piscine** : mardi et jeudi de 9h à 11h pour les enfants de 10 à 16 ans. Présentation de la carte «activités sportives» délivrée par le Service des sports.

Une inscription est nécessaire (une autorisation de droit à l'image, deux photos et une attestation d'assurance extrascolaire sont à fournir).

i Service des sports
03 44 29 57 85 / sports@mairie-creil.fr

> PISCINE Bébés nageurs



Tous les dimanches de 8h30 à 9h30 et depuis le mois de janvier, une nouvelle activité bébés nageurs est proposée à La Piscine. Avec une eau à 32°C, bébé s'initiera au plaisir de l'eau lors d'une séance réalisée avec un animateur spécialisé et des aménagements adaptés.

Groupe de 20 personnes maximum. Enfant dès 6 mois accompagné de 1 ou 2 parents dans l'eau.

Vaccins à jour obligatoires.
Tarifs à la séance : 6,50 € Creil / 7,60 € CAC / 8,70 € Hors CAC

i Piscine municipale
1, rue de la République
03 44 67 25 32 / lapiscine@mairie-creil.fr

> ÉVÈNEMENT Nuit de l'eau



Le samedi 14 mars de 18h à 22h30 aura lieu à la Piscine de Creil, La Nuit de l'eau. Cette manifestation est placée sous l'égide la Fédération Nationale de Natation et de l'Unicef. Son objectif : collecter des fonds au

profit de l'Unicef pour financer des programmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans les écoles du Togo.

L'Amicale Creilloise de Natation, s'est associée à l'Astre Creillois, le Subaquatique de Creil et la Ville de Creil pour organiser cette manifestation caritative, festive et sportive.

À cette occasion, les familles pourront découvrir de nombreuses activités aquatiques. Au programme : nage libre, aquagym, aquabike, baptêmes de plongée, jeux pour les enfants...

Tarif : 4 €

i Amicale Creil Natation
06 99 15 24 76 / acnpierre@doncameleon.net

> ÉVEIL MUSICAL

Actions jeunes publics à la Grange à Musique

Eveiller les jeunes et faciliter l'accès aux pratiques culturelles sont des enjeux primordiaux pour la Grange à Musique (GAM), scène de musiques actuelles de la Ville de Creil.



autour des arts numériques sont menés.

Des actions auprès des jeunes publics

La Grange à Musique propose aussi des actions pour les jeunes publics qui vont de la visite du lieu avec la découverte de ses métiers à des rencontres avec les artistes en passant par des spectacles jeunes publics.

La Grange à Musique dans les établissements scolaires

Au travers de différents dispositifs la Grange à Musique organise de nombreux ateliers tout au long de l'année scolaire.

Musique, arts visuels, nouvelles technologiques,... les élèves sont ici initiés à de nombreuses pratiques artistiques grâce à des ateliers menés par des intervenants régionaux, mais aussi nationaux.

Les interventions ont lieu dans plusieurs établissements creillois comme les écoles Victor Hugo et Célestin Freinet où des ateliers de création



i Grange à Musique
16, boulevard Salvador Allende
03 44 72 21 40
gam@mairie-creil.fr
www.gam-creil.fr

> ÉCOLOGIE

Projet scolaire autour du climat

2015 est l'année du climat avec la réception en France de la conférence climat des Nations Unis. À cette occasion, plusieurs groupes scolaires de Creil participent à un projet éducatif régional sur cette thématique. Une première en Picardie...



Chaque jour, l'ATMO surveille la qualité de l'air à Creil

Une station ATMO permanente située à proximité de la Faïencerie de Creil procède à des prélèvements journaliers et mesure la qualité de l'air.

Ces données sont accessibles gratuitement à la Maison de la Ville, sur le site Internet de l'association ATMO Picardie ou à travers la borne d'information association assurant la surveillance de la qualité de l'air en Picardie : www.atmo-picardie.com.

Des établissements scolaires autour d'un projet global sur le climat

Creil s'engage également dans la lutte contre les changements climatiques et la pollution en accompagnant les établissements scolaires de Creil.

Le lycée Jules Uhry, porteur d'un Projet éducatif Régional Global CLIMAT, invite les élèves à réfléchir aux enjeux du changement climatique et être force de proposition en tenant compte des préoccupations locales. Accompagnés par le Conseil Régional de Picardie, le Rectorat, l'ATMO Picardie, la Maison de la Ville de Creil, le lycée et de nombreux autres établissements participent activement à la réflexion.

i Maison de la Ville
34, place Saint Médard / 03 44 29 52 38
developpement.durable@mairie-creil.fr



> SPECTACLE

Colette Roumanoff

Metteur en scène

Colette Roumanoff nous parle de sa pièce de théâtre «La Confusionite». Elle aborde la maladie d'Alzheimer de manière positive et nous raconte comment combattre les idées reçues.

Creil Maintenant : Pouvez-vous nous dire pourquoi le titre La Confusionite ?

Colette ROUMANOFF : Le mot Alzheimer ne signifie rien en soi, c'est un nom propre alors que la « Confusionite » signifie que toute l'histoire porte sur la confusion. Dans cette maladie au quotidien, la mémoire n'est pas tellement gênante, mais la confusion l'est. La perception du monde se modifie, la personne atteinte ne verra pas les choses comme avant. Nous voyons grâce à notre cerveau qui interprète nos impressions visuelles, et non avec nos yeux.

C.M. : Que raconte votre pièce en quelques mots ?

C.R. : C'est une intrigue avec une histoire de mariage où des difficultés sont rencontrées face à un personnage atteint d'Alzheimer. Elle change le regard sur la maladie qui paraît « relative » si l'on comprend bien que le problème est bien la confusion qui naît d'un changement de la perception de la réalité.

C.M. : Dans quelle mesure vous êtes-vous inspirée de la maladie de votre mari ?

C.R. : Depuis 10 ans, je vis cette maladie avec mon mari.

Il y a beaucoup de pièges où il est très facile de tomber. Les situations de la pièce sont entièrement inspirées de notre vécu, des phrases qu'il a dites sont reprises.

C.M. : Quel message avez-vous voulu faire passer ?

C.R. : À mon sens, il faut prendre la mesure du problème et y répondre au fur et à mesure en favorisant un bon environnement. Les choses les plus simples de la vie quotidienne sont modifiées et la manière de gérer les choses aussi. Une personne atteinte ne peut pas vivre seule au même titre qu'un enfant. Elle a besoin de repères et d'accompagnement.

Je pense que l'on sous-estime la pathologie et en même temps qu'on la surestime.

C.M. : Que doit-on faire face à un malade ?

C.R. : Ne pas s'évertuer à se dire que la mémoire va revenir un jour, c'est contre-productif. Mais rester positif et rire des situations qui sont parfois comiques, est important autant pour la personne atteinte que pour l'entourage. Avec la pathologie, elles déconstruisent le langage et ont le sens de l'humour. Oublier que le patient peut faire des choses de manière volontaire juste pour être désagréable. Les accompagner sans aucun stress : il fait « bugger » le cerveau ! Aussi, réaliser que c'est une maladie importante mais pas désespérante.

EN SAVOIR PLUS

Site officiel : www.laconfusionite.com

Site Internet : www.alzheimer-autrement.org

Blog : www.bienvivreavecalzheimer.com



> ASSOCIATION

Marie-Françoise Verschueren

Présidente de l'association France Alzheimer Oise

L'association France Alzheimer Oise informe, aide et soutient les familles. Elle sera présente lors d'une rencontre-débat le 20 février prochain à la Maison Creilloise des Associations.

Creil Maintenant : Présentez-nous votre association

Marie-Françoise VERSCHUEREN : La maladie d'Alzheimer nécessite une prise en charge et un accompagnement important des familles. Notre rôle est de les soutenir, à travers différentes actions : cafés mémoire, des réunions de famille... Ensemble, nous essayons de trouver des solutions autour de bons moments pour vivre la maladie. Il y a une centaine d'adhérents de l'association.

C.M. : Quelle est l'origine de cette rencontre-débat ?

M-F.V. : Nous avons rencontré la directrice du CCAS pour faire connaître notre association et la formation des aidants, prise en charge par deux structures avec qui nous travaillons en complémentarité, notre association n'est pas présente dans le sud de l'Oise. Pour développer nos actions, rien de mieux qu'une rencontre-débat.

C.M. : Qu'attendez-vous de cette rencontre ?

M-F.V. : Que les familles puissent relativiser la maladie grâce à un soutien que l'on peut leur apporter. Leur permettre de vivre plus sereinement et trouver des solutions avec la parole et l'échange. Développer l'association avec de nouveaux bénévoles et un café mémoire dans le sud de l'Oise serait un plus pour les familles.

EN SAVOIR PLUS

Coordonnées :

35, rue du Général Leclerc - 60000 BEAUVAIS

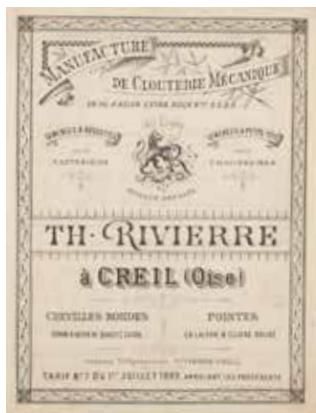
03 44 48 63 98 / alzheimer.oise@wanadoo.fr

Site Internet : www.francealzheimer-oise.org

> PATRIMOINE À L'INTERNATIONAL

La clouterie Rivierre aux Etats-Unis ... il y a 120 ans !

Cinq catalogues de la clouterie Rivierre, datés de 1893 à 1906, ont été découverts à la bibliothèque de l'université d'Harvard. Parmi eux, un exemplaire du tout premier catalogue publié par Théodore Rivierre en 1893.



Ces catalogues sont en fait des documents appelés tarifs, qui présentent tous les produits de l'entreprise avec pour chaque type de clou, les dimensions, le poids, le prix, ainsi que des schémas. Ils précisent également les conditions de vente et de transport, les marchandises étant toujours vendues «prises en gare de Creil».

CE QU'ILS NOUS APPRENNENT SUR LA CLOUTERIE RIVIERRE

• Rivierre était déjà connu outre-Atlantique

Les références des documents ne permettent pas de savoir comment ils sont arrivés à Harvard mais on peut émettre deux hypothèses. La première est qu'une entreprise américaine, dont les archives ont été données à la bibliothèque, achetait à

l'époque les clous Rivierre et possédait donc des catalogues. La seconde est qu'une clouterie concurrente de Rivierre s'était procuré ses catalogues. Dans les deux cas, cela sous-entend que dès la fin du XIX^e siècle, les clous Rivierre étaient connus jusqu'aux Etats-Unis.

• Les clous fabriqués chez Rivierre

Les catalogues donnent des renseignements sur les clous fabriqués à l'époque chez Rivierre. On retrouve bien sûr les semences pour la cordonnerie et la tapisserie, clous historiques réalisés grâce au brevet de 1887. On trouve également, dès les premières années, des pointes en acier, cuivre et laiton pour la cordonnerie. L'information la plus surprenante concerne le premier catalogue, de 1893, qui présente des clous à tige baïonnette c'est à dire des

clous tapissier de décoration, que l'on trouve encore aujourd'hui sur de nombreux fauteuils.

• Le lion de Théodore Rivierre

Tous les catalogues sont ornés du lion tenant entre ses pattes les initiales T.H. et avec l'inscription «Au lion». Aujourd'hui, on retrouve encore ces éléments sur les étiquettes des paquets Rivierre et sur la mosaïque à l'entrée du bâtiment administratif de l'usine.

SEMENCES À PETITE TÊTE, sans Queue	
Longueur	Poids
1/2	0,015
3/4	0,025
1	0,040
1 1/4	0,060
1 1/2	0,080
2	0,120
2 1/2	0,180
3	0,250
3 1/2	0,350
4	0,450
4 1/2	0,600
5	0,800
5 1/2	1,100
6	1,500
6 1/2	2,000
7	2,500
7 1/2	3,200
8	4,000
8 1/2	5,000
9	6,000
9 1/2	7,500
10	9,000
10 1/2	11,000
11	13,000
11 1/2	16,000
12	19,000
12 1/2	23,000
13	27,000
13 1/2	32,000
14	37,000
14 1/2	43,000
15	50,000
15 1/2	58,000
16	67,000
16 1/2	77,000
17	88,000
17 1/2	100,000
18	113,000
18 1/2	128,000
19	143,000
19 1/2	160,000
20	178,000
20 1/2	200,000
21	223,000
21 1/2	250,000
22	280,000
22 1/2	315,000
23	350,000
23 1/2	390,000
24	430,000
24 1/2	480,000
25	530,000
25 1/2	590,000
26	650,000
26 1/2	720,000
27	790,000
27 1/2	870,000
28	960,000
28 1/2	1,050,000
29	1,150,000
29 1/2	1,260,000
30	1,380,000
30 1/2	1,500,000
31	1,630,000
31 1/2	1,770,000
32	1,920,000
32 1/2	2,080,000
33	2,250,000
33 1/2	2,430,000
34	2,630,000
34 1/2	2,840,000
35	3,060,000
35 1/2	3,300,000
36	3,560,000
36 1/2	3,830,000
37	4,120,000
37 1/2	4,410,000
38	4,730,000
38 1/2	5,060,000
39	5,410,000
39 1/2	5,780,000
40	6,180,000
40 1/2	6,600,000
41	7,040,000
41 1/2	7,530,000
42	8,050,000
42 1/2	8,580,000
43	9,140,000
43 1/2	9,700,000
44	10,300,000
44 1/2	10,900,000
45	11,500,000
45 1/2	12,100,000
46	12,700,000
46 1/2	13,400,000
47	14,100,000
47 1/2	14,900,000
48	15,700,000
48 1/2	16,600,000
49	17,500,000
49 1/2	18,500,000
50	19,500,000
50 1/2	20,600,000
51	21,700,000
51 1/2	22,900,000
52	24,100,000
52 1/2	25,400,000
53	26,700,000
53 1/2	28,100,000
54	29,500,000
54 1/2	31,000,000
55	32,500,000
55 1/2	34,100,000
56	35,700,000
56 1/2	37,500,000
57	39,100,000
57 1/2	41,700,000
58	43,400,000
58 1/2	46,300,000
59	49,300,000
59 1/2	52,500,000
60	55,700,000
60 1/2	59,100,000
61	62,700,000
61 1/2	66,300,000
62	70,100,000
62 1/2	74,000,000
63	78,100,000
63 1/2	82,300,000
64	86,700,000
64 1/2	91,300,000
65	96,100,000
65 1/2	101,100,000
66	106,100,000
66 1/2	111,300,000
67	116,500,000
67 1/2	122,000,000
68	127,900,000
68 1/2	133,900,000
69	140,100,000
69 1/2	147,300,000
70	154,700,000
70 1/2	162,300,000
71	170,100,000
71 1/2	178,900,000
72	187,700,000
72 1/2	196,700,000
73	205,700,000
73 1/2	214,900,000
74	224,300,000
74 1/2	233,900,000
75	243,700,000
75 1/2	253,700,000
76	263,700,000
76 1/2	273,900,000
77	284,300,000
77 1/2	294,900,000
78	305,700,000
78 1/2	316,900,000
79	328,100,000
79 1/2	339,300,000
80	351,700,000
80 1/2	364,900,000
81	378,100,000
81 1/2	391,300,000
82	408,100,000
82 1/2	418,900,000
83	429,700,000
83 1/2	447,300,000
84	459,700,000
84 1/2	476,900,000
85	489,700,000
85 1/2	506,900,000
86	520,100,000
86 1/2	537,300,000
87	549,700,000
87 1/2	569,900,000
88	582,100,000
88 1/2	601,300,000
89	614,700,000
89 1/2	633,900,000
90	647,100,000
90 1/2	666,900,000
91	681,700,000
91 1/2	706,900,000
92	722,100,000
92 1/2	747,300,000
93	768,100,000
93 1/2	808,900,000
94	830,100,000
94 1/2	871,300,000
95	904,700,000
95 1/2	945,900,000
96	981,700,000
96 1/2	1,021,300,000
97	1,100,100,000
97 1/2	1,108,900,000
98	1,189,700,000
98 1/2	1,209,300,000
99	1,282,100,000
99 1/2	1,313,900,000
100	1,398,100,000
100 1/2	1,421,300,000
101	1,508,100,000
101 1/2	1,547,300,000
102	1,639,700,000
102 1/2	1,695,900,000
103	1,793,100,000
103 1/2	1,856,900,000
104	1,968,100,000
104 1/2	2,031,300,000
105	2,175,700,000
105 1/2	2,219,900,000
106	2,346,100,000
106 1/2	2,401,300,000
107	2,539,700,000
107 1/2	2,497,300,000
108	2,656,100,000
108 1/2	2,607,900,000
109	2,796,100,000
109 1/2	2,732,300,000
110	2,959,700,000
110 1/2	2,871,300,000
111	3,146,100,000
111 1/2	3,025,300,000
112	3,356,100,000
112 1/2	3,195,300,000
113	3,590,100,000
113 1/2	3,381,300,000
114	3,848,100,000
114 1/2	3,585,300,000
115	4,130,100,000
115 1/2	3,807,300,000
116	4,436,100,000
116 1/2	4,048,300,000
117	4,766,100,000
117 1/2	4,309,300,000
118	5,120,100,000
118 1/2	4,591,300,000
119	5,498,100,000
119 1/2	4,895,300,000
120	5,900,100,000
120 1/2	5,221,300,000
121	6,326,100,000
121 1/2	5,570,300,000
122	6,776,100,000
122 1/2	5,943,300,000
123	7,250,100,000
123 1/2	6,341,300,000
124	7,748,100,000
124 1/2	6,765,300,000
125	8,270,100,000
125 1/2	7,216,300,000
126	8,816,100,000
126 1/2	7,695,300,000
127	9,386,100,000
127 1/2	8,203,300,000
128	9,980,100,000
128 1/2	8,741,300,000
129	10,598,100,000
129 1/2	9,310,300,000
130	11,240,100,000
130 1/2	9,911,300,000
131	11,906,100,000
131 1/2	10,545,300,000
132	12,596,100,000
132 1/2	11,213,300,000
133	13,310,100,000
133 1/2	11,916,300,000
134	14,048,100,000
134 1/2	12,655,300,000
135	14,810,100,000
135 1/2	13,431,300,000
136	15,596,100,000
136 1/2	14,245,300,000
137	16,406,100,000
137 1/2	15,097,300,000
138	17,240,100,000
138 1/2	15,988,300,000
139	18,098,100,000
139 1/2	16,919,300,000
140	18,980,100,000
140 1/2	17,891,300,000
141	19,886,100,000
141 1/2	18,905,300,000
142	20,816,100,000
142 1/2	19,962,300,000
143	21,770,100,000
143 1/2	21,063,300,000
144	22,748,100,000
144 1/2	22,209,300,000
145	23,750,100,000
145 1/2	23,401,300,000
146	24,776,100,000
146 1/2	24,640,300,000
147	25,826,100,000
147 1/2	25,927,300,000
148	26,900,100,000
148 1/2	27,263,300,000
149	28,000,100,000
149 1/2	28,649,300,000
150	29,126,100,000
150 1/2	30,087,300,000
151	30,278,100,000
151 1/2	31,578,300,000
152	31,456,100,000
152 1/2	33,123,300,000
153	32,660,100,000
153 1/2	34,724,300,000
154	33,890,100,000
154 1/2	36,383,300,000
155	35,146,100,000
155 1/2	38,102,300,000
156	36,428,100,000
156 1/2	39,883,300,000
157	37,736,100,000
157 1/2	41,727,300,000
158	39,070,100,000
158 1/2	43,636,300,000
159	40,430,100,000
159 1/2	45,611,300,000
160	41,816,100,000
160 1/2	47,654,300,000
161	43,228,100,000
161 1/2	49,767,300,000
162	44,666,100,000
162 1/2	51,952,300,000
163	46,130,100,000
163 1/2	54,210,300,000
164	47,620,100,000
164 1/2	56,543,300,000
165	49,136,100,000
165 1/2	58,953,300,000
166	50,678,100,000
166 1/2	61,441,300,000
167	52,246,100,000
167 1/2	64,009,300,000
168	53,840,100,000
168 1/2	66,659,300,000
169	55,460,100,000
169 1/2	69,393,300,000
170	57,106,100,000
170 1/2	72,213,300,000
171	58,778,100,000
171 1/2	75,121,300,000
172	60,476,100,000
172 1/2	78,119,300,000
173	62,200,100,000
173 1/2	81,209,300,000
174	63,950,100,000
174 1/2	84,383,300,000
175	65,726,100,000
175 1/2	87,643,300,000
176	67,528,100,000
176 1/2	91,091,300,000
177	69,356,100,000
177 1/2	94,729,300,000
178	71,210,100,000
178 1/2	98,459,300,000
179	73,090,100,000
179 1/2	102,283,300,000
180	75,000,100,000

Groupe «Élus socialistes et républicains»

Nous sommes tous Charlie

Le 7 janvier dernier, les attentats ont touché l'ensemble de la communauté nationale. Deux rassemblements se sont organisés à Creil spontanément pour dénoncer avec la plus grande fermeté l'horreur et la barbarie.

Il n'y a pas de mots assez forts pour dire à quel point nous sommes choqués et consternés. Car au-delà de cet organe de presse et de ses dessinateurs, symboles des libertés de la presse et d'expression, ce sont évidemment la République et la démocratie qui ont été attaquées.

Malgré cette plaie ouverte profondément dans la chair de nos concitoyens, nous souhaitons affirmer que cela doit nous encourager à lutter collectivement, aujourd'hui plus que jamais, pour défendre la solidarité, la fraternité et le rassemblement. La République sera toujours plus forte que la barbarie.

Le lendemain, lors de ses vœux, Jean-Claude Villemain, Maire de Creil, a rappelé combien il est important de nous montrer solidairement républicains face aux discours simplistes et aux amalgames honteux proférés par certains.

A l'heure où le vivre ensemble est un vecteur qui nous aide à retrouver de la sérénité, les élus socialistes creillois portent de très nombreux projets qui vous permettent de mieux vous approprier la ville et ses équipements.

Les élus socialistes et républicains
www.ps-creil.fr

Charlie Hebdo, journal libre d'expression a été frappé par des attentats criminels. Nous avons connu la peur, l'angoisse. Des milliers de personnes, des chefs d'état se sont rassemblés pour affronter la peur. Cette solidarité fut un moment très fort pour la France.

La ville de Creil était présente avec ses élus et citoyens. Le Parti Radical de Gauche était en force à cette manifestation.

L'élue PRG

Groupe «Creil Solidaire et Rebelles»

Se donner les moyens de faire vivre la liberté, l'égalité, la fraternité

Des événements terribles viennent de frapper notre pays. Le formidable sursaut citoyen et républicain qui a suivi partout en France montre l'attachement de notre peuple aux valeurs de la République.

Toutefois, le travail de sape de celles et ceux qui professent ou qui relaient complaisamment des idées haineuses trouve là un terrain où se répand le poison des divisions, mettant à mal le vivre ensemble.

Nous refusons les amalgames, nous voulons combattre l'obscurantisme par la connaissance et la raison, la régression par le progrès social, humain et écologiste, pour que chacun trouve sa place dans la société par l'éducation, le travail, la solidarité, l'accès à la culture, au sport.

Défendre les valeurs de la République est un premier pas, faire vivre pour tous, au quotidien, le triptyque «Liberté-Egalité-Fraternité» est un autre défi. Les dotations de l'État aux collectivités territoriales vont baisser de 11 milliards d'euros sur la période 2015-2017, à un rythme annuel de 3,67 milliards. Ainsi, alors que se prépare le prochain budget de la municipalité de Creil, cette baisse de dotations engendrera moins de services utiles répondant aux besoins de la population : logement, vie associative, politiques solidaires, services publics etc. Le mal-vivre est un terreau sur lequel prospère le pire. Cela nous conforte dans notre démarche rassembleuse et porteuse d'une alternative à l'austérité pour que puissent vivre réellement les valeurs de la République ouverte, laïque, sociale et tolérante.

Élus Front de gauche :
El Hassan ABBADI,
Mohamed ASSAMTI,
Marine BARBETTE,
Karim BOUKHACHBA,
Yvette CESBRON,
Luisa GOMES,
Hafida MEHADJI

Contact : 06 26 46 34 21
creilsolidairebelle@gmail.com
<http://creilsolidairebelle.net>

Groupe «Génération Creil»

«Nous avons décidé d'engager le travail de valorisation des actifs de la SEMEISO...»

Voici la jolie formule trouvée par l'adjointe au développement économique de Creil pour annoncer en conseil municipal la fin prochaine de la SEMEISO...

Cette cessation d'activité, nous l'avions annoncée il y a plusieurs mois.

Nous aurions sincèrement aimé nous tromper, tant un outil comme la SEMEISO, s'il est correctement géré, peut contribuer au développement économique d'un territoire. Mais les chiffres étaient là, éloquents, et ils ne laissaient aucune place au doute : la société était condamnée. C'est ce que nous avons dit aux Creillois.

Notre tort, nous-dit-on, est d'avoir tiré la sonnette d'alarme à un mauvais moment. C'était la campagne des municipales, le Maire ne pouvait pas assumer le scandale d'une faillite au moment même où il se targuait devant les électeurs de sa bonne gestion... D'accord, mais après ? L'élection passée, pour quoi réinjecter 200 000 euros d'argent public dans une affaire irrécupérable ? Les mensonges de campagne sur la santé réelle de l'entreprise étaient-ils trop durs à assumer ?

Quoi qu'il en soit, à peine six mois après la recapitalisation, la situation est de nouveau catastrophique : trésorerie en danger, aucune perspective de redressement, des actionnaires qui se désengagent... Et à cela s'ajoute un climat social calamiteux dans l'entreprise, qui dure apparemment depuis longtemps mais qu'on nous avait soigneusement caché jusque-là...

Bref, tous les ingrédients du beau fiasco auquel nous assistons aujourd'hui étaient réunis depuis longtemps ; un fiasco qu'il convient d'inscrire au passif du maire tant il a tardé, pour des raisons peu avouables, à prendre les décisions qui s'imposaient !

GENERATION CREIL
www.generationcreil.fr

Groupe «Ensemble, défendons une certaine idée de Creil»

Texte non communiqué

**Permanences du maire,
des maires-adjoints
et des conseillers municipaux délégués**



Le Maire

Jean-Claude VILLEMMAIN

sur rendez-vous au 03 44 29 50 25

Maires-adjoint(e)s



Nicole CAPON, 1^{ère} Adjointe

Solidarité, personnel

sur rendez-vous au 03 44 29 50 25



Jean-Claude CABARET, Maire-adjoint

Patrimoine et cadre de vie

sur rendez-vous au 03 44 29 50 25



Cédric LEMAIRE, Maire-adjoint

Politique de la ville et outils numériques

sur rendez-vous au 03 44 29 50 25



Hassan BOUADDI, Maire-adjoint

Vie associative et sportive

sur rendez-vous au 03 44 29 50 25



Aïcha OYONO, Maire-adjointe

Autonomie des personnes et handicap

le lundi de 14h à 16h au 06 48 11 15 97



Danièle CARLIER, Maire-adjointe

Culture

sur rendez-vous au 03 44 29 50 25



Méral JAJAN, Maire-adjointe

Finances

sur rendez-vous au 03 44 29 50 25



Brahim BELMHAND, Maire-adjoint

Urbanisme

sur rendez-vous au 03 44 29 50 25



Yvette FOURRIER-CESBRON, Maire-adjointe

Vie démocratique et citoyenneté

le vendredi de 14h à 15h30 au 06 35 95 34 92



Fabienne LAMBRE, Maire-adjointe

Développement économique, tranquillité publique

sur rendez-vous en matinée au 03 44 29 50 25



El Hassan ABBADI, Maire-adjoint

Education et jeunesse

sur rendez-vous au 06 52 59 03 97

Conseiller(ère)s municipaux(ales) délégué(e)s



Mariline DUHIN

Petite enfance

sur rendez-vous le samedi à partir de 10h
au 03 44 29 50 51



Mohamed ASSAMTI

Santé, Logement

sur rendez-vous au 06 26 46 34 21



Babacar N'DIAYE

Cadre de vie, Médiation

le mercredi de 15h à 17h30 au 06 89 66 25 56
ou 03 44 29 50 51



Nuh ATAKAYA

Coeur d'agglomération

sur rendez-vous le lundi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
au 03 44 29 50 51



Luisa GOMES-NASCIMENTO

Commerce

le lundi matin et sur rendez-vous
contact : luisa.gomes-nascimento@mairie-creil.fr



Najat MOUSSATEN

Périscolaire

sur rendez-vous le lundi au 03 44 29 50 51



Marine BARBETTE

Jeunesse

sur rendez-vous au 06 80 85 89 57



Abdoulaye DEME

Insertion

sur rendez-vous le samedi de 10h à 12h
au 03 44 29 50 51



Adnane AKABLI

Égalité des droits et lutte contre les discriminations

sur rendez-vous au 06 01 39 51 96



Florent LELONG

Développement local et culturel

sur rendez-vous le samedi matin de 9h à 11h
contact : florent.lelong@mairie-creil.fr



Loubina FAZAL

Développement durable et institution de la citoyenneté

sur rendez-vous au 06 29 32 11 95



Hafida MEHADJI

PRU Rouher

le samedi matin
contact : hafida.mehadji@mairie-creil.fr



Yesim SAVAS

Relations internationales

sur rendez-vous le samedi matin au 03 44 29 50 51



Sophie DHOURY

Evaluation des politiques municipales, associatives et du projet urbain

le samedi matin ou sur rendez-vous en fin de journée
au 03 44 29 50 51



CREIL, UNIS POUR VIVRE LA DIFFÉRENCE

« Votre vitalité
notre inspiration »



**C'est
maintenant !**
www.creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE